PROJET PÉDAGOGIQUE

ASSOCIATION MAITETXOAK



L'ENFANT EST UN ETRE HUMAIN EN DEVENIR :

ACCUEILLIR L'ENFANT, C'EST PROMOUVOIR L'HOMME.

METHODOLOGIE

Le projet pédagogique est représentatif des pratiques professionnelles et des valeurs de l'association Maitetxoak.

Il permet de les définir et d'harmoniser les pratiques.

Nos pratiques professionnelles découlent des valeurs éducatives que nous défendons :

- Aider l'enfant à trouver sa place au sein de la structure et l'accompagner dans son évolution
- Favoriser son autonomie par une attitude bienveillante et une écoute attentive
- Valoriser les compétences des enfants dans le collectif et leur individualité
- Tendre au respect du rythme de l'enfant dans sa globalité en tant qu'individu acteur de son développement en prenant en compte son histoire et sa personnalité dans un lieu collectif
- Créer une relation d'échange, de confiance avec les parents ou représentants, basée sur la communication et le respect mutuel

Ce projet donne une orientation et un sens aux actions éducatives mises en place pour l'accueil des enfants au quotidien.

Il a été réalisé par l'équipe de l'Association MAITETXOAK en collaboration avec une thérapeute familiale, Mme Sophie Schumacher.



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

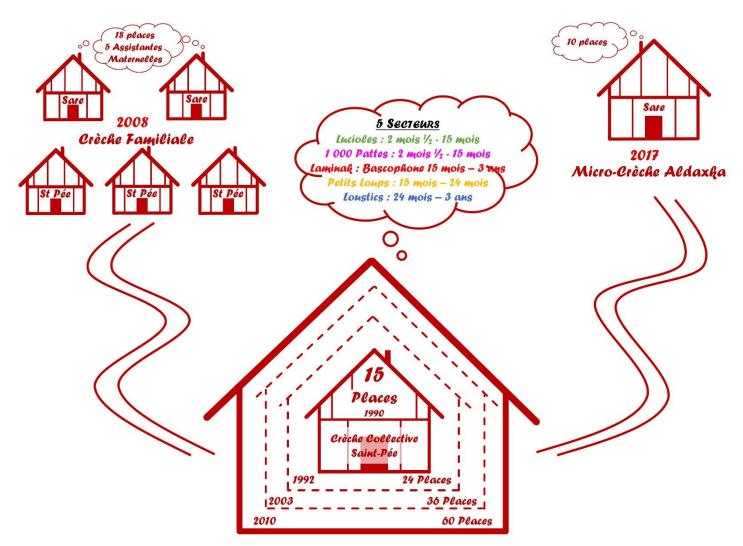
L'Association Maitetxoak, située à Saint-Pée-sur-Nivelle, a été créée en 1989.

Actuellement, elle accueille au quotidien 88 enfants résidents sur les communes de : Saint-Pée-sur-Nivelle, Sare, Souraïde et Ainhoa.

La structure est ouverte du lundi au vendredi et propose plusieurs modes d'accueil aux familles :

- Le multi accueil : 60 places, 5 secteurs, à Saint-Pée-sur-Nivelle
- <u>La crèche familiale</u>: 18 places, 5 assistantes maternelles à Saint-Pée-sur-Nivelle et Sare
- La micro-crèche : 10 places à Sare

Une équipe de 35 personnes, composée de professionnels diplômés de la petite enfance accompagne votre enfant tout au long de la journée (cf. Annexe 1- organigramme).





NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE





LA PLACE DES "PARENTS"

Le parent est un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant.

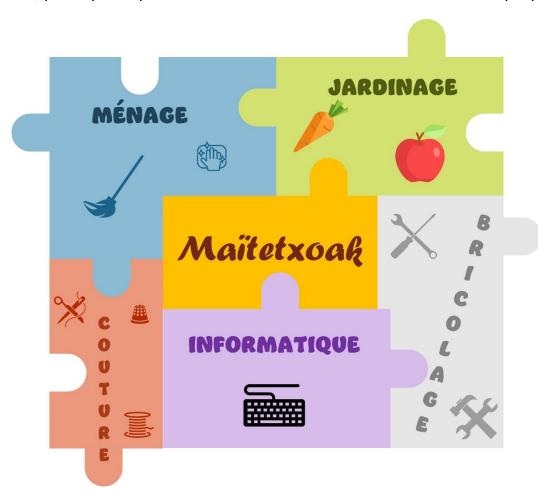
Cette collaboration au quotidien est primordiale afin de garantir l'épanouissement de tous : enfants, parents (ou représentants) et professionnels.

Dès la demande de pré-inscription, plusieurs temps de rencontre et d'échange sont proposés aux familles.

La "période d'adaptation" permet à la fois une adaptation de l'enfant, du parent et des professionnelles à un nouvel environnement relationnel et situationnel. Une fois l'enfant accueilli, les transmissions quotidiennes du matin et du soir restent des temps capitaux d'échanges privilégiés. C'est notamment durant ces temps-là que parents et professionnelles pourront faire part de leurs questionnements réciproques.

PARTICIPATION A LA VIE ASSOCIATIVE

En plus de ces temps quotidiens, nous invitons les parents à s'impliquer de façon active dans la vie de la crèche, par la participation notamment aux différentes commissions proposées :



Et en adhérant au bureau de l'association afin de prendre des décisions concernant la gestion de l'association à différents niveaux : RH, financier, pédagogique et autre...

• REUNION DE RENTREE

Dans l'année, des temps de rencontres sont organisés avec les familles : il y a tout d'abord la réunion de rentrée. C'est une première rencontre entre les familles et l'équipe éducative. Elle permet à la fois à l'équipe de pouvoir présenter le fonctionnement de la structure, les grandes lignes du projet pédagogique, les projets de l'année à venir mais également aux parents d'avoir des réponses à leurs questionnements.

Des réunions à thème sont proposées (alimentation, sommeil etc..) ainsi que des réunions de secteur afin d'échanger avec les parents sur l'organisation des journées des enfants.

• Moments de convivialite

Nous savons à quel point ces moments sont appréciés par tous ; c'est pourquoi nous travaillons à leur mise en place tout au long de l'année. Par exemple, dans la mesure du possible, pour Noël les parents sont invités à participer au spectacle suivi du goûter.

• LES SORTIES

Chaque année, une ou plusieurs sorties sont organisées. Elles permettent au jeune enfant une découverte du monde extérieur et de partage avec ses pairs. Nous sollicitons les familles pour nous accompagner lors de ce temps à l'extérieur de la structure. Cela nous permet à la fois d'avoir un encadrement de qualité, et de découvrir les interactions dans différents contextes. C'est également un moment durant lequel les parents accompagnateurs peuvent échanger entre eux toutes sortes de conseils et d'astuces.



LA "PERIODE D'ADAPTATION / DE FAMILIARISATION "

Au multi accueil Maitetxoak, nous accordons une place importante à la période d'adaptation de l'enfant en collectivité.

L'enfant va y faire ses premières découvertes, côtoyer ses pairs, découvrir le monde et se découvrir. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour qu'il puisse évoluer en toute sécurité, physique et affective.

D'un accueil enveloppant, chaleureux, entre parents, enfants et professionnels, émerge une relation de confiance, de sérénité qui va aider aux séparations, aux retrouvailles, et à l'épanouissement de tous...

La période d'adaptation se déroule sur environ 2 semaines. Durant cette période, les parents doivent être disponibles pour accompagner et venir chercher l'enfant à tout moment, en fonction de ses besoins et de ceux du service (ou assistantes maternelles).

En crèche collective, le premier jour, une professionnelle accueille les parents sur le secteur dédié, et échange sur les habitudes de l'enfant (alimentation, rythme de sommeil, hygiène, santé, éveil...). Ces informations nous permettent de tendre au mieux vers le respect des habitudes de vie de l'enfant dans un accueil collectif. Nous informons les parents sur le fonctionnement du secteur dans lequel leur enfant est accueilli. Un planning d'adaptation ainsi qu'un sac dans lequel seront mises toutes les affaires de l'enfant (changes, doudou, tétine...) leur sont également remis.

En ce qui concerne l'accueil en crèche familiale, la première rencontre avec les parents à lieu au domicile des assistantes maternelles avec la responsable du service. Lors de cette entrevue, l'assistante maternelle explique aux parents comment elle travaille. Une visite du domicile se fait dans les premiers jours d'adaptation. La responsable leur donne toutes les informations sur le fonctionnement de cet accueil. Ils définissent ensemble le planning et les modalités d'adaptation.

Quel que soit le mode d'accueil, ce temps de discussion, de premier contact avec les parents est primordial. Il nous permettra par la suite de pouvoir établir des liens de confiance, stables et sécurisants aussi bien pour l'enfant, sa famille, que pour les professionnelles.

Lors de la deuxième rencontre, l'enfant est accueilli sur une courte période. Il est important pour la sécurité affective de l'enfant qu'une figure parentale soit présente ce jour-là et puisse rester si besoin un peu avec l'enfant.

Par la suite la période d'adaptation se déroule sur des temps de jeu ou d'éveil qui augmente progressivement. Pendant ces temps-là, l'enfant est confortable (ni sommeil ni faim).

Plus tard, il participera à un temps de repas puis de sommeil pour finir par une journée type correspondant à son contrat d'accueil

Il est bien entendu que ce schéma ne se réalise que si l'adaptation de l'enfant se déroule de façon satisfaisante. Le temps de présence durant l'adaptation reste modulable, il est à redéfinir chaque jour avec l'équipe de la crèche ou avec l'assistante maternelle

La période d'adaptation sera terminée lorsque les professionnelles auront observé que l'enfant est en capacité de passer une journée entière en collectivité.



Période d'adaptation













LES ACCUEILS ET SEPARATIONS AU QUOTIDIEN

Au multi accueil Maitetxoak, que ce soit au moment de l'arrivée ou du départ quotidien de l'enfant, nous accordons une place importante aux échanges qui permettent de récolter un maximum de renseignements le concernant.

Chaque jour nous prenons le temps d'accueillir l'enfant de manière individualisée afin de pouvoir l'accompagner tout au long de la journée. Lors de ces échanges nous veillons à établir une relation de confiance constructive avec le parent, basée sur le respect mutuel, l'écoute, et la participation.

Suivant l'âge de l'enfant, les transmissions sont de natures différentes mais toujours adaptées à l'évolution de celui-ci et de ses acquisitions. L'enfant peut être acteur dans les échanges puisqu'ils retracent les événements survenus durant la journée.

Les transmissions sont l'affaire de tous : parents, enfants et professionnelles.

Pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles, nous mettons en place un cahier de transmissions ou est noté tout le déroulé de la journée de l'enfant. Nous demandons aux parents d'y inscrire tous les évènements qui peuvent se produire durant la soirée ou le weekend afin de permettre une meilleure prise en charge de leur enfant. Ce cahier est un outil de transmission important entre parent/assistante maternelle et professionnelle de la crèche collective ou micro-crèche (dans le cadre d'un accueil mixte), et doit toujours accompagner l'enfant.



Dans la continuité de la séparation ...

TETINES ET DOUDOUS

Le doudou est un objet transitionnel qui sécurise l'enfant et fait le lien entre la maison et le lieu d'accueil. Il a pour rôle de compenser l'absence des parents et de rassurer l'enfant.

Le doudou permet une meilleure séparation. Il donne du réconfort et aide l'enfant à calmer ses peurs, ses colères ou même ses tristesses. L'enfant accorde une très grande valeur affective à son doudou. Son odeur et son usure lui donnent un caractère unique. Ce n'est pas qu'un simple objet, que ce soit une peluche, un linge ou une couverture.

Lorsque nous faisons connaissance avec les habitudes de l'enfant, il n'a pas toujours un doudou, mais nous conseillons aux parents de lui donner un petit tissu (un bout de foulard, t-shirt, ou autre) leur appartenant pour aider l'enfant à se rassurer lors de la période d'adaptation.

Avec son doudou, le petit enfant explore la permanence de l'objet. En effet, entre 8 et 12 mois, il comprend que les objets qui l'entourent existent à l'extérieur de lui et surtout qu'ils continuent d'exister même s'il ne les perçoit plus. L'enfant prend conscience qu'ils sont distincts l'un de l'autre, c'est son premier objet "non-moi". Progressivement, le doudou l'aide à se dégager du besoin de son père, de sa mère car il est le garant de la permanence de l'objet. La tétine est souvent associée au doudou mais elle n'a pas les mêmes fonctions.

La plupart des bébés ont une tétine ou sucent le pouce. C'est grâce au réflexe de succion que l'enfant peut retrouver un état d'apaisement, calmer ses pleurs, se réconforter. En grandissant, l'enfant va se détacher petit à petit de sa tétine car il va trouver d'autres moyens pour se rassurer notamment grâce à l'accès au langage et à son évolution psychomotrice.

Pour des questions pratiques, nous demandons aux parents de noter sur les doudous et tétines le prénom de leur enfant.

LUCIOLES

Dans ce secteur, les tétines et doudous sont à disposition des enfants, autour d'eux, ou sont rangés dans une poche à doudou accessible dans la pièce de vie

MILLE-PATTES

Les tétines et doudous restent dans la salle de vie et sont donc à disposition en permanence.



PETITS LOUPS

Dans ce secteur également, les tétines et doudous sont à disposition des enfants tout au long de la journée ou sont rangés dans des casiers individuels.

LOUSTICS

Dans la salle de vie, les doudous sont à disposition tout au long de la journée dans un meuble à doudou à la portée des enfants.

Les tétines sont rangées dans une boîte à compartiments et sont données à la demande et en cas de situation difficile (fatigue, chute, tristesse ...).

LAMINAK

Dans ce secteur comme chez les loustics, il y a un meuble à doudou et une boîte à compartiment pour les tétines. Les doudous sont à la portée et à la disposition des enfants. Les tétines sont à la demande pour les plus grands du secteur, et sont à la portée des plus petits.

ALDAXKA

Les doudous restent à disposition des enfants tout au long de la journée ou sont rangés dans des paniers. Les tétines sont stockées dans une boîte à compartiment et données à la demande.

CHEZ LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les enfants ont leur doudou et/ou tétine à disposition dans la pièce de vie, généralement, ils sont posés sur la table ou sur un meuble. L'enfant sait où il est et peut le demander ou l'attraper comme il le désire.

Cependant, dans tous les lieux d'accueil et de façon générale, pour profiter pleinement des activités extérieures les doudous seront invités à rester à l'intérieur, tout comme pendant les repas, sauf à de rares exceptions près.



AUTOUR DES ACTIVITES DE JEUX ET D'EVEIL

Le jeu chez l'enfant est avant tout une activité de plaisir, il naît quand il est question de découvertes et d'expériences. Paradoxalement, plus les jouets sont simples, plus ils sont riches d'expérimentation. L'enfant va pouvoir explorer le monde sous divers angles : manipulations, inventions, créations, transformations, expressions, émotions.

Le jeu est indispensable dans la construction de la personnalité.

Par le jeu, l'enfant exerce ses fonctions sensorielles et motrices : jouer, c'est percevoir, raisonner, explorer et grandir.

Chez les tout petits on propose un éveil à travers des soins de maternage (à travers le portage, éveil sensori-moteur et sensoriel...). Ils sont allongés sur des tapis pour se mouvoir en toute liberté. Ils peuvent passer du dos sur le ventre librement et faire de nouvelles acquisitions motrices selon leur rythme en sécurité. Les bébés ont leur propre espace dans un environnement bienveillant, approprié et stimulant

La professionnelle respecte le rythme de ses acquisitions motrices et ne met jamais un enfant dans une posture qu'il n'a pas encore acquise (ex : ne pas mettre assis un enfant qui ne sait pas encore le faire seul). Son rôle est de l'aider à trouver le moyen d'y parvenir seul, l'aider à prendre conscience de ses accomplissements. La professionnelle, verbalise les acquisitions et les émotions de l'enfant. Elle observe et soutient l'enfant à travers le regard et sa présence bienveillante, mais ne fait pas à la place. Cela lui permet de faire confiance en ses capacités d'appréhension, d'appréciation, et d'évoluer à son rythme.

Jeu libre/ La motricité libre

La **motricité libre favorise** la mobilité et l'équilibre de l'enfant. Elle développe aussi son esprit d'initiative et sa créativité, et permet à chacun de ressentir ses sensations corporelles dans un environnement sécurisé.

Grâce au jeu libre l'enfant crée, imagine, se socialise et communique. Il rencontre des satisfactions, des réussites, des frustrations auxquelles il devra faire face. Il peut également décider à certains moments de ne pas jouer et de se laisser aller à la rêverie. C'est tout aussi important que l'action!



C'est à partir de ses observations que les professionnelles adaptent et affinent les attitudes éducatives afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Elles mettent en place différents espaces riches et variés qui permettent à chaque enfant de développer une activité autonome réfléchie dont il devient l'acteur. Il n'est donc pas rare de les voir assise par terre sans être dans l'action ou dans le jeu, mais restant disponible et garante de la sécurité affective des enfants permettant un lieu sécure et sécurisant.

Jeux symboliques

Le jeu symbolique est une manifestation de la "fonction symbolique" (qui est la capacité à avoir des représentations mentales - cf. Piaget). Il apparaît entre 18 mois et 2 ans, lorsque l'enfant commence à faire semblant d'exécuter des actions de sa vie courante en dehors de son contexte. (Semblant de dormir, de manger etc...). Le jeu symbolique favorise le développement du langage et de l'imagination.

Cuisine, dinette, garage, poupée, personnage, ferme, déguisement...permettent à l'enfant d'avoir accès aux activités du quotidien.

Dès ses premiers mois, le tout-petit imite l'adulte dans son environnement proche lorsqu'il fait « bravo », « coucou » ou « au revoir ». Vers 18-24 mois démarre véritablement le processus d'imitation. À travers le jeu, l'enfant est alors capable d'imiter un modèle en son absence.

Jeux dirigés:

Les professionnelles « proposent et n'imposent pas » des activités adaptées, individuelles ou de groupe, dans l'instant ici et maintenant pour être au plus près des besoins et des envies des enfants. Le jeu dirigé permet à l'enfant de mieux appréhender son environnement, de respecter les consignes, les règles, et le partage dans le groupe.

L'enfant est libre de refuser de participer ou de simplement observer. Il peut aussi arrêter l'activité quand il le souhaite et essayer un autre "atelier" quand il y aura de la place.

L'adulte reste à l'écoute, organise, assure la sécurité, rassure, verbalise. L'enfant prend du plaisir à faire les choses par lui-même.

Nous proposons:

*Des jeux de manipulation : les jeux de manipulation (transvasement, encastrement, eau, lentille, semoule, bobines, jardinage, cuisine, pâte à modeler, sable) permettent de découvrir et de stimuler les capacités motrices, intellectuelles et psychiques des jeunes enfants. C'est l'occasion d'affiner les gestes (coordination des mouvements), la capacité d'analyse, l'attention et la concentration, de prendre du plaisir à manipuler.



*<u>Des jeux d'expression</u>: l'art pictural (craie, peinture, dessin, collage, gommettes etc...) développe les capacités de motricité fine, stimule et renforce la créativité, augmente la confiance et l'estime de soi. C'est la notion de l'espace, la distance et la proximité.

L'enfant peut ainsi exprimer de manière inconsciente ses émotions, sa façon de voir le monde, Il laisse sa trace. Au départ cette trace est « magique », elle est totalement fortuite. Au fil des expériences, il va réaliser que c'est lui qui est à l'initiative de celle-ci.

A partir de ce moment-là, il va pouvoir jouer avec sa trace de différentes manières avec différentes matières et outils.

*Des jeux d'encastrement : les jeux d'encastrement (construire, déconstruire, empilement, puzzle, cubes) stimulent l'habileté et la coordination œil-main. L'enfant réussit d'abord à démolir une tour avant de pouvoir en construire une autre. En plus de l'amuser, cette démolition lui permet, d'une part, d'apprendre qu'il peut avoir un effet sur son environnement et, d'autre part, d'exercer un certain pouvoir sur des matériaux qu'il a encore de la difficulté à maîtriser. Ces jeux permettent de stimuler les capacités de concentration, d'observation et de réflexion, de patience.

Dans la répétition (faire et défaire) les jeunes enfants vont coordonner leurs gestes, scruter les détails des pièces et même mémoriser les bons emplacements.

*Des jeux psychomoteurs : lors de ces temps d'éveil (éveil musical, parcours de psychomotricité, danse, Yoga, manipulation d'instruments, tapis sensoriels), les 5 sens : le toucher (avec des jeux de manipulation avec les lentilles, semoule, eau ...), l'ouïe (éveil musical, écoute de bruits divers, animaux, ferme etc...,) l'odorat (jeux de kim odeur), la vue (jeux de lumière, de support avec contraste etc.) et le goût (atelier pâtisserie, jeux de kim goût etc...) sont stimulés.

A travers ces 5 sens, l'enfant expérimente et découvre le monde extérieur.

+ ajouter des photos

*Des jeux d'éveil culturel (livres, lotos, diapositives...) : dès la naissance, lire des histoires à son bébé est essentiel pour le développement du langage. Il est important de laisser l'enfant manipuler le livre car c'est un objet au même titre qu'un autre jouet. Il le découvre avec tous ces sens : goût, toucher, odorat, vue ouïe.

Il va s'intéresser, vouloir manipuler les livres et regarder les images qui éveillent sa curiosité, son imagination.



Ces activités permettent à l'enfant de développer son écoute, sa capacité d'attention et stimulent sa mémoire.

Elles leurs permettent aussi d'exprimer leurs sentiments et jouer avec leurs émotions (ex : histoire du loup, séparation, propreté...).

Éveil musical: chansons et marionnettes. L'éveil musical en crèche peut se faire de différentes manières. A travers le chant, en jouant d'un instrument de musique ou en écoutant des chansons, des comptines ou en manipulant des marionnettes. L'enfant découvre alors une autre façon de communiquer, de s'ouvrir aux autres. Cela lui permet de s'épanouir, de pouvoir découvrir un nouveau moyen de s'exprimer et d'interagir avec son monde.

Ex : Les chansons en langue basque permettent aussi une continuité d'un patrimoine culturel.

Intervenants extérieurs, spectacles, sorties hors de la crèche.

Depuis le début du mois d'avril 2023, une psychomotricienne et une kinésithérapeute interviennent dans les différents secteurs de la crèche collective et à la Micro crèche. Elles accompagnent les enfants en observant leur développement psychomoteur dans une démarche de dépistage et de prévention précoce. Elles sont également disponibles pour soutenir, écouter et répondre aux divers questionnements des parents. De plus, avec les professionnelles, elles peuvent échanger, partager leurs connaissances dans le but de faciliter l'accueil de chaque enfant. Cela permet d'optimiser notre savoir-faire quant à l'éveil des enfants, grâce à l'apport de connaissances supplémentaires. Le tout grâce au travail réalisé en collaboration avec l'équipe pédagogique

Pour rester dans le monde de l'imaginaire et dans le monde de l'enchantement une conteuse intervient tous les mois à la crèche dans les 2 structures (Maitetxoak et Aldaxka) et dans tous les secteurs d'accueil.

Dans le même esprit, l'ancienne directrice de la structure, Bérangère, intervient auprès des secteurs « petits loups /loustics », une matinée tous les 15 jours pour lire des histoires par groupe de 2 à 3 enfants.

Au travers des spectacles, des rencontres animés par les intervenants extérieurs, le travail de l'équipe s'enrichit et apporte une nouvelle dynamique au sein du groupe.



Nous organisons chaque année un spectacle pour les enfants accueillis au sein de l'association. Cela se passe généralement pendant la période de noël. A la suite de ce spectacle, un gouter « spécial fête » est organisé pour les enfants.

Les sorties en dehors de la structure d'accueil ou du domicile de l'assistante maternelle (exemple : parc animalier) permettent de casser le rythme, le cadre quotidien de la crèche et de développer l'ouverture sur le monde. Ce sont des moments particuliers d'interactions entre les enfants et les adultes référents (pour la sortie), des moments de découverte et de partage.

Dans le projet politique et social demandé par la CAF, la micro-crèche Aldaxka a mis en place un partenariat avec la maison de retraite Jean Dithurbide. Les rencontres se font tous les 2 mois : soit à la crèche avec la présence de quatre résidents et les animateurs ; soit à la maison de retraite avec deux adultes et quatre enfants.



Un moment de convivialité...

AUTOUR DU REPAS

La petite enfance est une période favorable au développement des habitudes alimentaires chez l'enfant, qui influencera sa relation avec la nourriture tout au long de sa vie. Le temps du repas n'est pas uniquement une réponse à un besoin, c'est aussi un plaisir et un partage, un moment d'échanges, de bien-être qui contribue à la socialisation.

A la crèche Maitetxoak, les menus sont élaborés et préparés quotidiennement par le cuisinier de la structure en accord avec la directrice en fonction des produits de saison, dans le respect du Programme National Nutrition Santé (PNNS) qui détermine la qualité et la quantité des aliments proposés et le respect des règles de la nutrition infantile.

L'approvisionnement des produits est effectué en partie dans les commerces de proximité (pain, viande...), et favorise l'intégration de produits bio à hauteur de 21%.

Les parents peuvent consulter les menus sur le site Internet de la structure ainsi que sur les différents panneaux d'affichage au sein de la crèche.

A la crèche, les plats sont conservés dans une armoire chauffante jusqu'aux repas des enfants. Les préparations sont livrées à la micro-crèche de Sare.

Les plats et les textures sont adaptés à l'âge et aux capacités des enfants. Des menus à thème sont proposés notamment pour la semaine du goût.

A titre exceptionnel et à la demande des parents, nous pouvons ne pas donner certains aliments à leur enfant : cependant, ils ne seront pas remplacés. Si un PAI (projet d'accueil individualisé) est mis en place, les modalités sont différentes (cf annexe 2 PAI).

Les repas sont proposés à partir de 11H et en général, n'excèdent pas 30 minutes La vaisselle et le mobilier sont adaptés à l'âge et aux capacités des enfants.

L'appétit de l'enfant est variable d'une journée et d'un repas à l'autre. L'enfant a la capacité d'exprimer son niveau de faim et de satiété. Dans cette logique, les enfants ne sont en aucun cas contraints de manger : la nourriture leur est proposée et non imposée.

Une maman qui allaite son enfant a la possibilité d'apporter son lait (selon le respect du protocole), ou de venir allaiter son enfant durant les temps d'accueil sous réserve d'une bonne acceptation de la « double séparation ».

LUCIOLES / 1000 PATTES

Le matin, l'enfant doit avoir pris son biberon avant son arrivée à la crèche.



Pour les plus petits :

Les biberons sont principalement donnés dans les bras de l'adulte. Les enfants sont installés en position de confort dans leur secteur pour la prise des repas.

Qu'il soit nourri au biberon ou à la cuillère, les regards échangés, la manière dont le bébé est porté et les paroles transmises par l'adulte, associent le repas à un temps de partage.

Les repas et les biberons sont proposés selon les besoins globaux de l'enfant : physiologiques (quantité, qualité) psychologiques, rythme, goût...

La diversification alimentaire se fait en accord avec les parents. Une fois qu'elle a été amorcée par les parents, les enfants peuvent consommer tous les fruits et légumes proposés au menu, à moins d'une contre-indication médicale.

Les aliments sont servis séparément dans l'assiette pour reconnaître l'aspect et le goût de chacun.

Pour les plus grands:

Ils sont installés sur des chaises basses en fonction de leurs capacités, leur degré d'autonomie et l'envie de chacun.

Bien installé, son autonomie est favorisée par l'utilisation de la double cuillère (une cuillère est proposée à l'enfant et l'autre est utilisée par la professionnelle pour le faire manger).

L'enfant a la possibilité de manger avec les doigts ou la cuillère, et pourra manger en fonction de son rythme.

L'introduction des morceaux se fait progressivement en fonction de l'évolution des goûts de l'enfant en tendant vers l'apprentissage du repas normé : entrée, plat, dessert.

PETITS LOUPS/LOUSTICS

Les enfants mangent à la salle à manger, assis à des tables de 6 ou 8 pour les initier à des rythmes de groupe dans une dynamique propice à la socialisation.

Le mobilier est adapté à la taille des enfants. L'enfant peut choisir sa place.

La professionnelle partage le repas avec les enfants dans le but d'échanger autour de l'aliment, d'accéder à des termes de vocabulaire, de stimuler la curiosité. Le cuisinier, bien identifié par les enfants, est présent pendant les moments de repas et tout ce qui a trait au réfectoire.

Tous les plats sont présentés, proposés et servis aux enfants par la professionnelle. Chacun choisit les aliments qu'il souhaite goûter. Les repas sont majoritairement proposés en morceaux.



Pour la découverte des goûts et des textures, les aliments sont parfois proposés séparés et d'autres fois mélangés.

Dans le cadre d'un atelier pâtisserie, les plus grands préparent des pâtisseries qu'ils pourront manger à l'heure du goûter.

LAMINAK

Groupe d'enfants d'âges mélangés, les plus jeunes des Laminak mangent dans leur secteur selon les mêmes modalités que les 1000 Pattes. Le groupe des plus grands mange dans le réfectoire en même temps que les Loustics et les Petits Loups.



ALDAXKA

Le cuisinier du Multi Accueil prépare les repas et les goûters, puis les livrent en liaison froide au quotidien. Les plats sont réchauffés au moment du repas par une professionnelle de la crèche formée HACCP.

Les repas sont proposés sur un plateau (entrée, plat, fromage, dessert, pain) pour les plus grands (à partir de 18 mois). L'enfant peut donc manger dans l'ordre qu'il souhaite.

Pour les plus petits, les temps de repas se déroulent de la même manière que sur le secteur des Lucioles et 1000 Pattes.

Chez les assistantes maternelles

Les repas sont préparés par les assistantes maternelles. Généralement, elles adaptent les plats en fonction des enfants et sont plus à l'écoute des gouts de chacun. Elles veillent cependant à respecter les besoins physiologiques de chacun et à l'équilibre alimentaire des repas. Dans ce but, certaines se réfèrent aux repas élaborés à la crèche par le cuisinier.

Dans la mesure du possible, les enfants partagent le repas, ils sont installés à table ou dans une chaise haute



Pour mon bien être...

AUTOUR DES SOINS

LES SOINS

Une continuité des soins de façon cohérente est assurée durant la journée de l'enfant à la crèche ou chez l'assistante maternelle et en lien avec les pratiques réalisées à la maison.

La professionnelle explique à l'enfant les soins qui lui sont faits et veille à terminer tous soins débutés.

Les soins de la vie courante (lavages de nez, soin des yeux...) sont effectués au moment où l'enfant en a besoin et avec du sérum physiologique.

Les enfants sont mouchés régulièrement, en les prévenant : pas de mouchage par derrière.

Les soins plus spécifiques (hyperthermie, chute, administration d'un traitement, déclenchement d'un PAI...), sont réalisés selon des protocoles qui définissent les conduites à tenir pour les professionnelles dans chacune des situations.

LES CHANGES

Le change est un moment d'échange privilégié entre l'enfant et l'adulte. Il est réalisé dans le respect du corps et de l'intimité de l'enfant. La professionnelle verbalise et explique à l'enfant ce qu'elle va faire avant de commencer. Elle sollicite et favorise la participation de l'enfant quel que soit son âge.

A la crèche, chaque enfant possède un panier dans lequel sont déposées ses affaires (vêtements, serviettes de toilette, nécessaire de soin). Les paniers des enfants les plus grands sont rangés au plus bas afin de leur permettre de ranger, d'accéder facilement à leurs vêtements et ainsi de développer leur autonomie.

Au sein de la crèche, chaque secteur est équipé d'une salle de bain disposant de plans de change en hauteur accessibles aux enfants par des escaliers selon leur autonomie sous l'œil vigilant d'une professionnelle.

Les changes sont faits régulièrement au cours de la journée.

Une serviette est positionnée sur le tapis de change avant d'y allonger l'enfant. Elle est attribuée à l'enfant et est rangée dans son panier. Elle est changée périodiquement ou plus fréquemment en cas de selle.



Les changes sont réalisés à l'eau et au savon avec des gants de toilette. Des couches jetables sont fournies par la crèche. Cependant, si certains parents préfèrent utiliser d'autres couches que celles proposées par la crèche, il est possible pour eux de les fournir.

Les couches lavables pourront être acceptées sous certaines conditions et sous réserve que cela n'engendre pas de travail supplémentaire à l'équipe. Le matériel de soin nécessaire pour le change à fournir par les familles est précisé sur le résumé du règlement de fonctionnement.

Dans le secteur des plus grands (Les Loustics), on va privilégier le « change debout » chez les enfants, afin de favoriser leur autonomie et dans le but de les guider vers l'apprentissage de la propreté.

Chez les assistantes maternelles, chaque enfant dispose d'un endroit (panier, casier, étagères.) où sont rangées ses affaires. Les couches sont fournies par la crèche.

L'AQUISITION DE LA PROPRETE

Il est important de rappeler que l'âge d'acquisition de la propreté est variable d'un enfant à l'autre.

Celle-ci est une étape importante au développement de l'enfant. Elle représente un apprentissage complexe nécessitant un niveau de maturité suffisant dans 3 domaines :

- Motrice : les muscles sphinctériens doivent être assez forts et sous contrôle volontaire. Cette étape a généralement lieu vers l'âge de 2 ans mais est propre au rythme de chaque enfant.
- Intellectuelle et sociale : l'enfant doit être capable de comprendre ce qu'on lui demande. Son niveau de langage doit pouvoir lui permettre de « demander » lorsque l'envie se fera sentir. Il doit pouvoir manifester son désir de faire « tout seul ». L'enfant doit également se conformer à des habitudes sociales et culturelles.
- Affective et psychologique : lui permettant d'accepter de « perdre » une partie de lui tout en préservant son intégrité. Dans le développement de l'enfant, cette acquisition correspond à la période où il prend conscience de lui-même, ce qui se manifeste par des comportements d'opposition. L'enfant a vraiment conscience de son identité lorsqu'il se nomme à la première personne « je » (généralement entre 2 ans ½ et 3 ans ½).

C'est l'enfant qui détermine le moment, lorsqu'il se sent prêt physiquement et psychologiquement.

Il pourra se rassurer durant cette période en investissant davantage son doudou. Il sera accompagné lors de cette acquisition du regard bienveillant de l'adulte.



L'accès au pot commence généralement d'abord à la maison, mais il se peut que l'enfant par mimétisme notamment, amorce ce processus à la crèche. Si l'enfant demande l'accès au pot ou aux toilettes, les professionnelles en discutent avec les parents.

Dans les salles de change, des pots et des toilettes « taille enfant » sont mis à disposition de celui-ci II peut alors se familiariser en le regardant.

Les professionnelles encouragent et soutiennent verbalement et avec bienveillance les enfants pendant cette période qui peut être plus ou moins longue, ce qui accentue leur motivation et leur envie. Si l'adulte reste confiant et rassurant, alors l'étape de la propreté pourra être plus vite franchie.

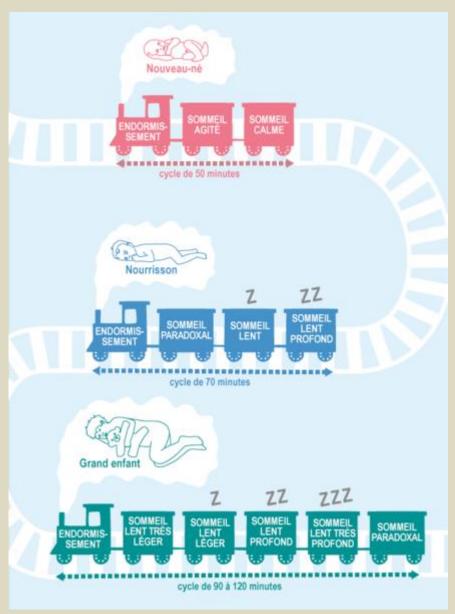
L'acquisition de la propreté ne sera définitive que lorsque l'enfant sera en capacité de demander à aller aux toilettes, l'enfant ne pourra cependant pas toujours se contrôler dans les mesures ou les évènements émotionnels tels que (naissance, déménagement...) pourront perturber son acquisition.

Le principal acteur dans cette acquisition est l'enfant, c'est pourquoi il est important d'être à l'écoute de ses besoins. Cette acquisition ne doit pas être un moyen de chantage (ex : départ à l'école).



AUTOUR DU SOMMEIL

Le petit train du sommeil



Le sommeil est essentiel pour l'enfant, c'est un besoin vital. Il joue un rôle primordial dans la construction physique et psychique du tout petit. Il est notamment indispensable au développement cérébral, et régule la production de plusieurs hormones : hormones de croissance, cortisol, insuline, hormones de l'appétit. Il améliore la concentration et favorise l'apprentissage récent. Enfin, il est également associé à une meilleure réponse immunitaire.



Les durées et périodes de sommeil varient en fonction de l'âge des enfants :

- A la naissance un nouveau-né aura besoin de 16 à 20h de sommeil
- A environ 1 an, il aura besoin de 12 à 15h
- Puis au cours de sa petite enfance, de 10 à 12h

En collectivité, le sommeil et le rythme de l'enfant peuvent être différents de celui qu'il peut avoir à la maison. En effet, l'enfant n'a pas les mêmes repères qu'à la maison. Le temps d'endormissement et de « lâcher prise » peuvent nécessiter un accompagnement plus ou moins long des professionnels de la structure.

Le fonctionnement des dortoirs et l'installation permettent de tendre au mieux vers le respect du rythme de sommeil de l'enfant dans la limite de la collectivité. Les enfants sont répartis dans différents dortoirs en fonction de leur âge et de leurs besoins.

Les professionnels questionnent régulièrement les parents (ou les représentants légaux) sur les habitudes et la qualité du sommeil de l'enfant à la maison afin de créer, dans la limite du possible, une continuité entre la maison et la crèche.

La surveillance de la sieste se fait avec les baby phones et par la présence régulière des professionnelles.

Le lever de l'enfant se déroule dans le calme et la bienveillance afin de respecter le rythme de réveil de chacun. Le sommeil de chacun est respecté selon ses besoins et dans la limite de la collectivité. Les enfants qui dorment ne sont pas réveillés pour prendre un repas ou faire une activité dans la limite des contraintes de la collectivité.

Il est préférable que l'enfant soit habitué à être couché dans un lit ou un couffin avant son arrivée à la crèche.

Selon le respect des recommandations nationales, les enfants sont couchés exclusivement sur le dos, sans tour de lit, et les doudous trop gros ne sont pas acceptés. (Annexe 3 Recommandations MIN)

LES LUCIOLES et LES 1000 PATTES

Les temps de sieste des plus petits sont échelonnés dans la journée en fonction du rythme de chaque enfant.

Nous tendons à créer une continuité entre la maison et la crèche dans la limite de la collectivité.

Comme cité ci-dessus, le rythme de sommeil à la crèche peut être différent de celui de son environnement familial. L'enfant n'a pas les mêmes repères, odeurs, et les bruits sont différents.



La professionnelle est attentive aux signes de fatigue que peut manifester l'enfant : bâillement, se frotte les yeux, etc... Elle le verbalise à l'enfant en lui proposant un temps de repos.

Elle déshabille celui-ci, et lui met sa gigoteuse fournie par la famille (on demandera à ce qu'elle soit lavée toutes les semaines par la famille).

Ses vêtements sont rangés dans son panier et laissés dans la salle de change jusqu'au lever. Les enfants peuvent être couchés dans un lit à barreaux dans le dortoir, mais aussi dans un couffin ou une poussette si besoin.

Si un enfant s'endort dans la pièce de vie, l'enfant ne sera pas réveillé pour être accompagné au dortoir. Les professionnelles feront en sorte de délimiter son espace afin qu'il ne soit pas réveillé par un autre enfant du secteur.

Les draps sont fournis par la structure. Chaque enfant dispose de son drap qui est lavé au minimum une fois par semaine par la crèche.

La professionnelle s'assure du bon fonctionnement des baby phones, et va régulièrement dans les dortoirs afin de s'assurer que tout aille bien.

LES PETITS LOUPS ET LES LOUSTICS

Après le repas qui demande une grande concentration aux enfants, un temps de jeux libre est proposé afin de leur permettre de libérer leur énergie et d'arriver plus calme pour aller au lit.

Pour les enfants qui en ont besoin, un moment de repos est proposé le matin. En effet, pour une majorité d'entre eux, la sieste a lieu en début d'après-midi. Si certains ne la font pas, un temps calme leur est proposé.

Le coucher des enfants se déroule de la façon suivante :

 Un premier groupe se prépare pour aller à la sieste Les enfants commencent à se déshabiller seuls et sollicitent les adultes dès qu'ils en ont besoin.
 Suivant ses compétences, chaque enfant range ses vêtements dans son panier.
 La professionnelle accompagne les enfants dans le dortoir, en même temps que l'autre groupe se prépare pour aller au lit.

Pour favoriser l'autonomie et les repères spatio-temporels, les enfants dorment toujours dans le même lit et à la même place, sauf situation exceptionnelle.

Il est proposé aux enfants de dormir dans des lits hauts, des lits bas ou des banquettes en fonction de leurs besoins et de leurs habitudes.

Les draps sac de couchage sont fournis par la crèche et des couvertures sont demandées aux parents. Le lavage est effectué au minimum une fois par semaine.



Les adultes sont présents jusqu'à l'endormissement des enfants, puis assurent une surveillance régulière.

L'utilisation de baby phones complète cette surveillance.

Les levers se font de manière échelonnée et en fonction du rythme et des besoins de chaque enfant.

LAMINAK ET MICRO CRECHE

Dans le secteur des Laminak et à la micro-crèche, le fonctionnement est adapté en fonction de l'âge et des besoins de chaque enfant (cf paragraphes ci-dessus).

Une professionnelle reste toujours présente à l'intérieur des dortoirs, les enfants ayant des âges différents ce qui permet de ne pas réveiller les autres enfants.

CHEZ LES ASSISTANTES MATERNELLES

Le sommeil des enfants chez l'assistante maternelle peut se dérouler de différentes façons en fonction du logement de chacune. Certains enfants peuvent bénéficier d'une chambre individuelle, et d'autres en partagent une (comme à la crèche). Les enfants sont couchés dans des lits ou banquettes, les bébés dans un couffin ou landau (pour les plus jeunes). Les turbulettes sont fournies par les parents.

Le temps de repos est adapté à l'âge de l'enfant et l'assistante maternelle est au plus proche de ses besoins, car ce mode d'accueil permet un meilleur respect du rythme de chaque enfant.



PROJETS

Langage signé des bébés

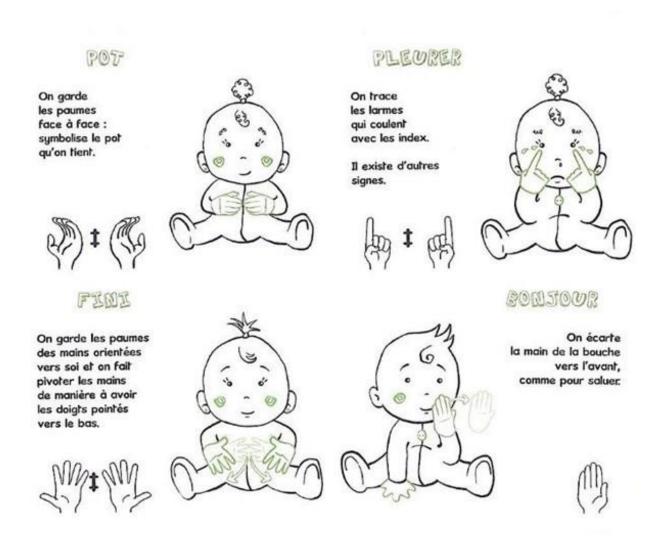
La communication n'est pas que verbale, elle est aussi gestuelle. De plus en plus en France, le langage signé des bébés est pratiqué.

Un des projets à la crèche est de travailler sur ce mode de communication avec le bébé.

Cette façon de communiquer dès le plus jeune âge augmente la capacité d'expression, réduit la frustration et diminue les pleurs.

Elle peut permettre au bébé de pouvoir se faire comprendre avant de savoir parler.

De manière ludique ou au quotidien, les professionnelles « signent » alors des mots simples, des comptines, ou même des histoires.



Boîte à livres

Mise en place d'une boite à livres dans les locaux de la crèche collective pour permettre les échanges de livre entre parents, entre enfants. Nous voulons ainsi valoriser la place du livre dans la famille et faire de celui-ci un objet favorisant les relations parents /enfants.



Passerelle école

Depuis le mois de mars 2023 une « immersion à l'école » est organisée avec l'école du bourg de st Pée.

Deux fois par mois un petit groupe d'enfant qui sera scolarisé dans cette école va passer une partie de la matinée dans une classe accompagné d'un personnel de la crèche. Là ils participent à différents ateliers et récréation.

Nous espérons pouvoir étendre ce dispositif à d'autres écoles de la commune pour l'année prochaine.

<u>Création d'un espace Snoezelen</u> (éveil des canaux sensoriels) - images à ajouter Courant 2023 nous espérons mettre en place un espace multi sensoriel de type Snoezelen dans une pièce de la crèche. Deux professionnelles sont parties en formation pour la mise en place.

Potager

Mise en place d'un espace pour réaliser un potager avec les enfants. Fabrication de semis, mise en terre, récolte et arrosage.

Événements annuels :

- Marché de noël
- Vide grenier
- Fête de la crèche
- Soirée à thème



CONCLUSION

Ce projet pédagogique est un outil pour la cohésion d'équipe et la cohérence des pratiques. Il a été élaboré lors de réunions d'équipes. Avec ce projet pédagogique, notre souhait est de créer un cadre et d'harmoniser les pratiques professionnelles. Il est utilisé comme document de présentation de notre travail d'équipe à chaque nouvelle famille, nouvel employé, ou stagiaire.



ORGANIGRAMME DE LA CRECHE COLLECTIVE ET FAMILIALE SEPTEMBRE 2023

Corinne GRACIA DE SOLA Assistante Maternelle (ST PEE) Assistante Maternelle (SARE) Infirmière Diplômée d'Etat Assistante Maternelle () Assistante Maternelle () Assistante Maternelle () Assistante de Direction Francine IRAZOQUI Stéphanie BISCAR Marion COURTET **Elodie DUPEROU** Marie-Christine Marie-Jo SEIN **AZCARRAGA** BERROUET 4 enfants 3 enfants 4 enfants 3 enfants 4 enfants **Aurélie DHUR** Référente PETITS LOUPS et LOUSTICS ELISSALDE Petits Loups Auxiliaire de Puériculture Petits Loups **Alexandra** Petits Loups Directrice Adjointe et Responsable **THIBAULT ELISSALT** Laetitia Camille Loustics C.A.P. C.A.P. Pédagogique Crèche Familiale Patricia GUILLET Agent d'entretien **ORGANIGRAMME DE LA CRECHE COLLECTIVE ET FAMILIALE SEPTEMBRE 2023** Claudie LEMOYNE **Diane LAFITTE** Laury PESQUE puericulture Auxiliaire de Puériculture BODEREAU Auxiliaire de Loustics Tiffany Loustics Pauline OTHEGUY **Aymeric ELISSAGARAY** Carolina OLASSO Directrice Agent d'entretien Cuisinier ANIOTZBEHERE URDAMPILLETA Fleur Amélie **DELANNOY** Auxiliaire de Puériculture 1000 Pattes 1000 Pattes 1000 Pattes Christine Référente LUCIOLES et 1000 PATTES Directrice Adjointe et Responsable C.A.P. C.A.P. Pédagogique Crèche Collective sabelle PEREZ **Myriam CHAMBAUD Cristelle JANVRIN** Andréa ARGAND Laetitia MILHE **Aurélie RESCH** ORAJURIA Auxiliaire de Puériculture Florence Volante C.A.P. Lucioles Lucioles Lucioles Lucioles Lucioles C.A.P C.A.P. Auxiliaire de Puériculture Valérie LARRABURU Auxiliaire de Puériculture Référente LAMINAK **Audrey DEHARBE** LEIZAGOYEN Laminak + Sare LASSERRE Principale Voémie VALERO Maialen Héloïse Elorri ROBERT Laminak Laminak C.A.P. Laminak C.A.P. C.A.P. **JAYAT** C.A.P. Volante



ORGANIGRAMME DE LA MICRO-CRECHE ALDAXKA SEPTEMBRE 2023

Pauline OTHEGUY

Directrice Coordinatrice

Maritxu ETCHENIQUE

Responsable E.J.E

Sophie ALBISTUR C.A.P.

Marie-Hélène ARAMENDY C.A.P. Héloise JAYAT C.A.P. Sare + Laminak

Aymeric ELISSAGARAY

Cuisinier

Mary Noële PARISOT

Agent d'entretien



ANNEXE 2

MODALITES DE LA MISE EN PLACE DES **PAI**

Si l'état de santé de votre enfant le nécessite, un projet d'accueil individualisé pourra être mis en place au sein de la structure en concertation avec le médecin traitant de l'enfant, les parents, le médecin de la structure et la directrice.

La mise en place d'un PAI peut être demandée dans différents cas :

- Réaction alimentaire,
- Réaction cutanée,
- Asthme,
- Epilepsie, convulsions,
- Diabète,
- Trouble de la coagulation.

Lors de la mise en place d'un PAI nécessitant l'éviction d'un ou plusieurs aliments, une adaptation individuelle du repas de substitution ou la fourniture d'un repas (cf procédure), ou partie d'un repas (exemple : yaourt) pourront être mis en place.

Cependant, il appartient à la directrice d'évaluer la faisabilité du régime alimentaire prescrit par le médecin, de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour le respect de ce régime et d'identifier les limites auxquelles risque d'être confrontée la collectivité.



Annexe 3

RECOMMANDATIONS MORT INATTENDU DU NOURRISSON

Vous trouverez ci-joint quelques rappels concernant les recommandations de couchage des bébés :

- Mettre le bébé sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage sur le côté est déconseillé. En effet, cette position est potentiellement instable et facilite un retournement sur le ventre.
- Couettes, coussins, couvertures et tout objet (peluche, jouet), d'une manière générale, doivent être bannis du lit du nourrisson afin de prévenir tout risque d'enfouissement et d'obstruction des voies aériennes. Pour les enfants qui ont une couverture comme « doudou », nous demanderons dans la mesure du possible aux parents de limiter la taille de la couverture et si cela n'est pas possible, il faudra attacher la couverture aux barreaux du lit de l'enfant afin d'en réduire la taille.
- Enlever le bavoir lors des temps de sommeil ainsi que les cordons de tétines. Ne pas positionner de doudou sur son visage risquant une obstruction des voies aériennes.
- Les dispositifs de maintien peuvent aussi se révéler dangereux, notamment les coussins de positionnement de la tête, les cales-bébés.
- L'enfant doit dormir dans un lit adapté à son âge, sans tour de lit, avec un matelas ferme et ayant les bonnes dimensions par rapport au lit. Le matelas doit être recouvert simplement par un drap. Un sac de couchage type turbulente ou gigoteuse est conseillé.
- ➤ Eviter l'hyperthermie. Le nourrisson doit être peu couvert pour dormir. Il ne faut pas multiplier les couches de vêtements, l'enfant ne doit pas être chaud au toucher. La température de la chambre doit être comprise entre 18 et 20°.

En plus de toutes ces recommandations, il est important d'assurer une surveillance régulière (toutes les 15min) au sein des dortoirs afin de pouvoir repérer tous signes de malaise ou souffrance respiratoire.

